



IBMA

INTERNATIONAL **BIOCONTROL**
MANUFACTURERS ASSOCIATION

France

29 JANVIER 2019

COLLOQUE
BIOCONTROLE

L'ambition pour culture



Antoine MEYER est Président d'IBMA France et de Sumi Agro France. Il a exercé auparavant différentes fonctions nationales et internationales de cadre dirigeant au sein d'entreprises de la protection des plantes et dans le développement durable. Il est ingénieur agronome de l'ENSAR et titulaire du MBA de l'INSEAD.



BIENVENUE AU 5^e COLLOQUE SUR LE BIOCONTRÔLE D'IBMA FRANCE

L'ambition pour culture

Organisé par et pour les 20 ans d'IBMA France, ce cinquième colloque sur le biocontrôle est exceptionnel à plus d'un titre :

- Ce 29 janvier 2019, il est simultanément dans huit villes en France : Angers, Avignon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lille, Paris, Reims, Toulouse.
- Six pôles de compétitivité sont associés : Agri Sud Ouest Innovation, Céréales Vallée, IAR, NSL, Terralia et Végépolys.
- Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a confirmé très tôt sa participation à ce colloque.
- Et aussi :
 - Roger Genet, Directeur Général de l'Anses,
 - Christian Pées, Vice-Président de Coop de France,
 - Bertrand Swiderski, Directeur RSE du groupe Carrefour,
 - Nicolas Marquet, Directeur Général de l'UPJpour une table ronde animée par Pascal Berthelot, journaliste et agriculteur.
- Plus de 20 ateliers se tiennent tout au long de l'après-midi dans les huit villes.
- Une enquête réalisée auprès de plus de 500 agriculteurs nous apporte un éclairage sur les attentes des agriculteurs en matière de biocontrôle.
- 7 posters sur les solutions de biocontrôle en France font l'inventaire des solutions existantes et à déployer.
- Plusieurs sponsors apportent leur support : la communauté d'agglomération du Grand Avignon, La Région Auvergne Rhône Alpes, l'ENSAT, l'Ecole Bordeaux Sciences Agro, l'INRA, le groupe Lesaffre, l'ESPE.
- Quatre médias nous soutiennent : Campagnes & environnement, Phytoma, Référence environnement, et le groupe Réussir Agra.
- Ce colloque est l'œuvre d'un travail collectif des adhérents d'IBMA France et de l'équipe projet réunissant pas moins de 30 personnes.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bon colloque, pour développer ensemble le biocontrôle en France ! L'ambition pour culture... avec vous !

Antoine MEYER Président d'IBMA France

9h00 Ouverture du Colloque (début retransmission)

- 🍃 Introduction par Antoine Meyer, Président d'IBMA France (Association française des entreprises de produits de biocontrôle)
- 🍃 Restitution de l'enquête nationale par Denis Longevialle, Secrétaire Général d'IBMA France
- 🍃 Intervention de Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

10h30 Table ronde animée par Pascal Berthelot, Animateur de débats et Agriculteur

- 🍃 En présence de :
Bertrand Swiderski, Directeur RSE du groupe Carrefour
Christian Pèes, Vice-président de Coop de France
Nicolas Marquet, Directeur Général de l'UPJ (Union des Entreprises pour la Protection des Jardins et des Espaces Publics)
Roger Genet, Directeur général de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail)
Antoine Meyer
- 🍃 Cette table ronde sera accompagnée de trois vidéos de témoignages, d'un viticulteur, d'un maraicher et d'un jardinier amateur. Les thèmes seront orientés par les questions des participants de tous les sites via ©Beekast

12h20 Clôture de la matinée par Antoine Meyer (fin retransmission)

Déjeuner et séance de posters présentant l'ensemble des solutions de Biocontrôle existantes.

14h00 Ateliers participatifs

Solutions basées sur des **interactions** et des **mécanismes naturels**

Protection contre les stress **biotiques** (maladies, ravageurs, adventices)

Gestion des **équilibres des bioagresseurs** plutôt que leur éradication

S'adresse à **tous les types d'agriculture** (conventionnelle, bio, urbaine, ...) et aux **JEVI***

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

AMM

- Hormis les macroorganismes, les trois autres familles de produits de biocontrôle sont des produits phytopharmaceutiques et relèvent du **Règlement CE n° 1107-2009**. Ces produits doivent avoir une AMM (Autorisation de mise sur le marché) délivrée en France par l'ANSES pour pouvoir être commercialisés.

Macroorganismes

- La commercialisation de macroorganismes indigènes à l'un ou plusieurs des 10 territoires nationaux considérés ne demande pas d'autorisation particulière sur les territoires concernés. En revanche, l'entrée sur le territoire et l'introduction dans l'environnement d'un macroorganisme non indigène sont soumises à une autorisation préalable (article L.258-1 du CRPM).

Listes

- Il existe deux listes (non exhaustives) de produits de biocontrôle : une liste dite « T0 » des macro-organismes non indigènes (arrêté du 26 février 2015), une liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle établie par le Ministère en charge de l'agriculture (DGAL) au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du CRPM.

QUATRE CATÉGORIES DE PRODUITS

Les microorganismes

Source Koppert



- Bactéries
- Champignons
- Virus

Les macroorganismes

Source Koppert



- Insectes
- Acariens
- Nématodes

Les médiateurs chimiques

Source BASF



- Phéromones
- Kairomones

Les substances naturelles d'origine

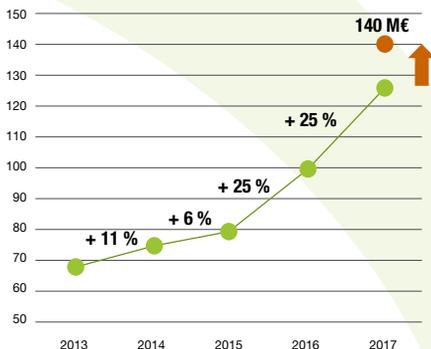
Source Anysta



- Végétale
- Animale
- Microbienne
- Minérale

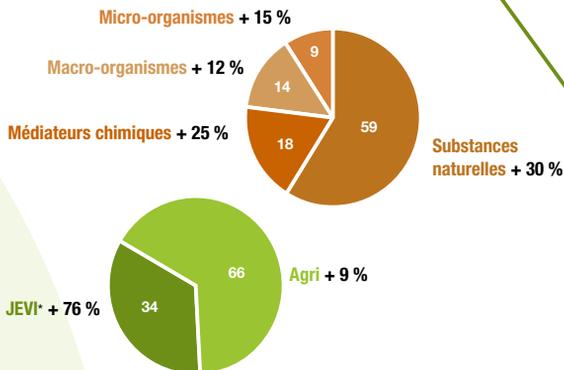
LE MARCHÉ DU BIOCONTRÔLE EN FRANCE (2017)

Activité biocontrôle des membres d'IBMA France (en M€)



Source : Enquête ADquation réalisée pour IBMA France (juillet 2018).

Activité biocontrôle des membres d'IBMA France en 2017 (en pourcentage du CA)



Source : Enquête ADquation réalisée pour IBMA France (juillet 2018).

- + 25 % de croissance du chiffre d'affaires, pour la deuxième année consécutive.
- 140 M€ de chiffre d'affaires.
- Effectif : environ 500 salariés.
- Le biocontrôle représente 5 % du marché de la protection des plantes.
- Ambitions d'IBMA France : tripler cette part de marché pour atteindre 15 % à horizon 2025.

LE CAS DES JARDINS ET ESPACES VERTS (JEVI)

■ Après l'application des interdictions côté professionnels en 2017, entrée en vigueur côté « grand public » de l'interdiction à la vente des produits phytopharmaceutiques conventionnels à compter du 1^{er} janvier 2019 (loi « Labbé » du 6 février 2014 et loi « transition énergétique » du 17 août 2015).

■ En plus des autres techniques existantes utilisables en combinaison (agronomiques, mécaniques, sélections variétales, ...), côté produits de protection des plantes, seuls pourront être vendus, utilisés et détenus les produits de biocontrôle au sens de l'article L.253-5 du CRPM (inscrits sur la liste établie par la DGAL), les produits utilisables en agriculture biologique (UAB), les produits dits à faible risque et les produits composés de substances de base.

POURQUOI UTILISER LES SOLUTIONS DE BIOCONTRÔLE ?

- Pour répondre à ses propres enjeux économiques, environnementaux et sociaux !
- Pour répondre aux demandes de ses clients et des consommateurs (cahiers des charges spécifiques,...), mieux valoriser ses productions, accéder à un marché,...
- Pour apporter des réponses à ses voisins, à la société en générale.
- Pour répondre aux obligations réglementaires et contribuer à optimiser ses aides.
- Pour apprendre, expérimenter, découvrir de nouvelles pratiques innovantes contribuant à une agriculture plus durable.
- Pour intégrer ces techniques, à ses autres bonnes pratiques et témoigner, transmettre, conseiller.

■ ...

Connaître le fonctionnement des produits de biocontrôle pour mieux les positionner.

DES SPÉCIFICITÉS PROPRES POUR CHAQUE TYPE DE SOLUTIONS

- Une utilisation nécessitant une **bonne compréhension des cycles biologiques** de la plante et du bioagresseur.
- Des modes d'action et des **positionnements spécifiques** et parfois différents de ceux des produits conventionnels.

Différents modes d'action

- **Macroorganismes** : prédateurs, parasitoïdes, nématodes entomopathogènes ...
- **Microorganismes** : sécrétion, production de substances antifongiques, de toxines, de substances stimulant les défenses de la plante (SDP), parasitisme, compétition nutritionnelle et/ou spatiale, développement dans les cellules du bioagresseur ...
- **Substances naturelles** : répulsif, biocide, stimulateur des défenses des plantes (SDP), biostatique ...
- **Médiateurs chimiques** : confusion sexuelle, piégeage de masse, piégeage pour monitoring ...

Comprendre la diversité des facteurs jouant sur l'efficacité de ces produits.

FACTEURS POUVANT INFLUENCER L'EFFICACITÉ DE CES SOLUTIONS

Environnement

- Facteurs physiques : T°C, pH du sol, UV, humidité ...
- Facteurs (bio) chimiques : sol, plante, nutriments, ...
- Facteurs microbiens

Caractéristiques du produit ou de l'agent de biocontrôle

- Type de produit, dose
- Mode d'action, persistance

Caractéristiques du bioagresseur

- Nature, souche, inoculum
- Pression et niveau de sensibilité

Pratiques culturales

- Choix et positionnement du produit
- Interaction avec d'autres traitements
- Espèce, variété choisie
- Stade et état de développement de la plante

Connaître les bioagresseurs ciblés et les produits utilisés pour mieux les positionner et les combiner avec des leviers agronomiques pour en optimiser l'efficacité !

Accélérer la recherche et le développement pour plus d'innovations

- Avec des produits de biocontrôle positionnés contre davantage de bioagresseurs, pour les filières agricoles et JEVI.
- Avec des combinaisons de pratiques optimisées.
- En améliorant l'efficacité, en comprenant mieux les mécanismes d'action et en améliorant la formulation de ces solutions...

Adopter une **approche globale** au niveau de son système de culture.

Le biocontrôle dans la **stratégie** de l'exploitation : **bénéfices** pour le producteur et **contraintes** à anticiper.

COMBINER UN ENSEMBLE DE LEVIERS

- **Réaliser un diagnostic et caractériser les risques pour mieux positionner les produits** : observation, surveillance plus récurrente, détection précoce et suivi via OAD ou solutions biotechnologiques...
- **Prioriser les mesures indirectes pour abaisser la pression bioagresseur** : agronomie et pratiques culturales, prophylaxie, régulation naturelle, ...
- **Valoriser la génétique** : variétés tolérantes / résistantes , diversité variétale sur l'exploitation ou sur un territoire...
- **Substituer** via des leviers directs alternatifs : lutte physique (actions mécaniques, barrières physiques, lutte thermique, ...), lutte biologique...
- Compléter la protection avec des produits phytosanitaires conventionnels **en cas de besoin**, tout en acceptant un certain niveau de nuisibilité.

BÉNÉFICES

- Une **efficacité significative** quand le positionnement est maîtrisé et des **solutions plus durables** (préservation de l'efficacité des moyens de protection chimiques, moins de risques d'apparition de résistances...).
- **Impacts plus faibles** sur l'utilisateur, l'environnement, les consommateurs (moins de risques de résidus) et une **valorisation de l'image** de l'agriculture.

POINTS DE VIGILANCE

- Une persistance d'action parfois plus faible : un élément à prendre en considération lors de l'élaboration de son itinéraire technique.
- Des contraintes de stockage, d'application, d'utilisation à prendre également en compte.

Booster le déploiement des solutions existantes

- En renforçant leur développement technique pour faciliter leur utilisation. (positionnement, règles de décisions,...)
- En encourageant, en participant, en bénéficiant des démarches collectives. (contrat de solutions porté par plus de 40 organisations professionnelles côté agricole, communications pilotées par la SNHF, avec l'Académie du biocontrôle, côté « grand public »,...)
- En informant et formant les différents acteurs concernés. (formations de l'Académie du biocontrôle et de la protection biologique intégrée,...)

LE BIOCONTRÔLE, SOURCE D'OPPORTUNITÉS POUR LA DISTRIBUTION ET LA PRESCRIPTION

- Une demande d'accompagnement et de formation à l'utilisation des produits de biocontrôle, exprimée par les agriculteurs (enquête ASE/IBMA en 2018 auprès de 542 agriculteurs).
- Une nécessité d'accélérer la recherche et l'innovation sur le biocontrôle. Une approche de protection intégrée en combinant les solutions de biocontrôle à d'autres techniques.
- Une valorisation du métier, des pratiques. Une prescription de ces méthodes alternatives encouragée et portée par tous.
- Une aide à l'atteinte des objectifs CEPP*.
- Un angle de communication positif et de prise en compte des attentes sociétales.

Les CEPP sont les Certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques.

Voir le Registre national des CEPP en ligne : <https://alim.agriculture.gouv.fr/cepp/#/>

LE CAS PARTICULIER DES JARDINS ET ESPACES VERTS

■ Depuis 2017, application des interdictions d'usage des produits phytosanitaires conventionnels à l'exception des produits de biocontrôle (produits de la liste établie par la DGAL), des produits à faible risque, des produits utilisables en agriculture biologique et des produits composés de substances de base (loi Labbé complétée par la loi de transition énergétique). Cette interdiction est également effective pour les jardiniers amateurs depuis le 1^{er} janvier 2019.

**Un marché
en pleine mutation :
de nouveaux standards,
de nouvelles pratiques,
de nouveaux repères**

- De nouveaux standards d'efficacité et de pratiques : un changement d'approche au niveau des référencements et de la vente.
 - Une logistique qui doit s'adapter et innover : stockage / conservation, sécurité d'approvisionnement / livraison ...
 - Faire de la pédagogie auprès des utilisateurs pour combiner des approches préventives et des approches curatives.
 - Travail de formation au niveau des techniciens de la distribution / pour mieux conseiller agriculteurs et particuliers.
 - Accompagnement du changement dans les différentes structures et auprès des utilisateurs.

LE BIOCONTRÔLE, RÉPONSE AUX ATTENTES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DES POUVOIRS PUBLICS...

- Attentes de la société civile exprimées par les ONG environnementalistes, les associations de consommateurs, ...
- Attentes des pouvoirs publics formalisées par les politiques publiques (Grenelle de l'environnement, Projet Agro-écologique, Etats Généraux de l'alimentation) et les textes de loi (LAAF, Labbé, Egalim, ...).
- Disparition de matières actives ou d'usages, apparition de résistances ... : se tourner vers de nouvelles solutions.

Référencement
(Expérimentation terrain)

FOURNISSEURS

DISTRIBUTEURS
&
PRESCRIPTEURS

UTILISATEURS

Optimisation des stocks
Garantie d'approvisionnement
Logistique

... ET À CELLES DES FILIÈRES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

- Contrat de solutions : une trajectoire de progrès pour la protection des plantes, avec approche combinatoire.
- Plans filières, Plan Agriculture biologique.
- Initiatives privées : en faveur d'une « troisième voie », cahiers des charges intégrant une prise en compte de l'agro-écologie proposés par des Industries agro-alimentaires, des acteurs de la restauration, des groupes de la distribution alimentaire.

En protection des plantes, la distribution et la prescription sont des acteurs clés du changement des pratiques vers une protection intégrée incluant de nouvelles méthodes alternatives comme les produits de biocontrôle.

Il est nécessaire de disposer d'un accompagnement technique à hauteur de ce changement et d'assurer la maîtrise par les acteurs de la distribution et de la prescription des informations sur les produits de biocontrôle, leur mode de fonctionnement et les conditions de leur bonne utilisation.

POUR PARTICIPER, SUIVEZ LES CONSEILS DE L'ABEILLE...



1

Ouvrez votre navigateur

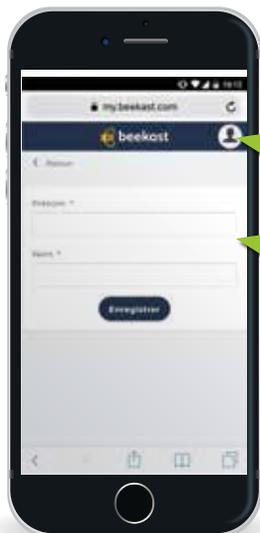
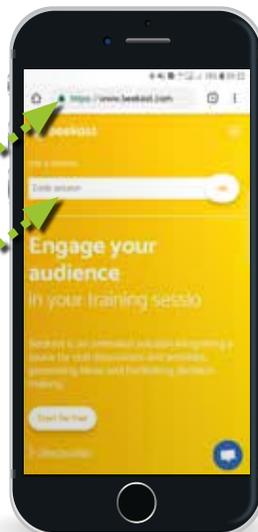
2

Dans votre barre URL, tapez :

www.beekast.com

3

Entrez le code session : **ibma**



Connectez-vous
à un compte

OU

Identifiez-vous
simplement

FÉLICITATIONS,
VOUS ÊTES PRÊT
À PARTICIPER !



LES PÔLES



La + value végétale





IBMA France est l'association française des entreprises de produits de biocontrôle dont ses membres représentent plus de 90 % du marché du biocontrôle en France.

Le biocontrôle représente aujourd'hui 5 % du marché de la protection des plantes. L'ambition d'IBMA France est de tripler cette part, pour atteindre 15 % du marché de la protection des plantes en 2025. Pour ce faire, l'association a identifié quatre principaux leviers : l'innovation (il faut accélérer la recherche sur le biocontrôle), la réglementation et les politiques publiques (il faut adapter la réglementation en France et en Europe aux spécificités du biocontrôle, il faut des politiques publiques en France et en Europe favorables au développement du biocontrôle et pérennes), l'information (des solutions existent, il faut les faire connaître pour les déployer) et la formation (il faut apprendre à utiliser le biocontrôle, tant en formation initiale qu'en formation continue).



Pour suivre
IBMA France :
sur le web :
www.ibmafrance.com ;
sur Twitter : @IBMAFrance

Vous retrouverez l'intégralité des posters,
des vidéos et autres supports visuels
sur notre page internet :
<https://www.ibmafrance.com/colloque-2019/>

Pour contacter
IBMA France :
59, Avenue de Saxe
75007 Paris
ou contact@ibmafrance.com